



Aubière, le 18 mars 2015

APPEL A SOUTIEN DU RESEAU DES PRODUCTEURS BIO POUR UNE BIO PARTOUT ET POUR TOUS

La Région Auvergne s'est dotée d'un Plan de Développement de la Bio ambitieux convergeant avec le Plan Ambition Bio qui prévoit un doublement des surfaces en bio à l'horizon 2017.

Devenu autorité de gestion des fonds FEADER pour la programmation 2014-2020, le Conseil régional est désormais en charge de la gestion des aides du second pilier de la PAC parmi lesquelles figurent les aides à l'agriculture bio.

A un peu plus d'un mois de l'échéance des dépôts de dossiers PAC, aucun document officiel n'est aujourd'hui clairement affiché par la Région Auvergne concernant les mesures conversion et maintien pour les agriculteurs biologiques. Cette situation inquiète fortement les agriculteurs biologiques et pourrait avoir des effets négatifs sur le nombre de conversion dont les demandes sont actuellement en forte augmentation.

Par ailleurs, les quelques informations qui nous parviennent laissent présager d'une enveloppe régionale moitié moindre que celle initialement prévue par le ministère pour parvenir au doublement des surfaces en bio attendu par le Plan Ambition Bio 2017, cette situation n'est pas sans rappeler la situation budgétaire critique de la fin de la programmation précédente, conséquence d'un budget insuffisamment doté.

De plus, les critères de priorisation qui seraient mis en place, couplés à une enveloppe insuffisante pour couvrir les besoins de tous les producteurs, pourraient exclure certains agriculteurs bio du dispositif. Cette mesure agroenvironnementale vise à accompagner les exploitations pratiquant l'agriculture biologique et ne bénéficiant pas des aides à la conversion. Elle traduit une volonté politique de reconnaître que l'agriculture biologique est le mode de production le plus vertueux au niveau environnemental et d'en faire le levier de la transition agro-écologique. Enfin, il semblerait que les mesures concernant l'aide au maintien en Auvergne et en Rhône-Alpes soient très inégales, créant ainsi une distorsion de concurrence entre les agriculteurs de ces deux régions au lieu du rapprochement attendu suite à la fusion des Régions.

En conséquence, nous appelons la filière agricole, toutes les organisations de la société civile et les organisations syndicales à nous formuler leur soutien et à participer au rassemblement devant l'Hôtel de Région le 24 mars à 10h30.

Le réseau des producteurs biologiques d'Auvergne